Image not found or type unknown

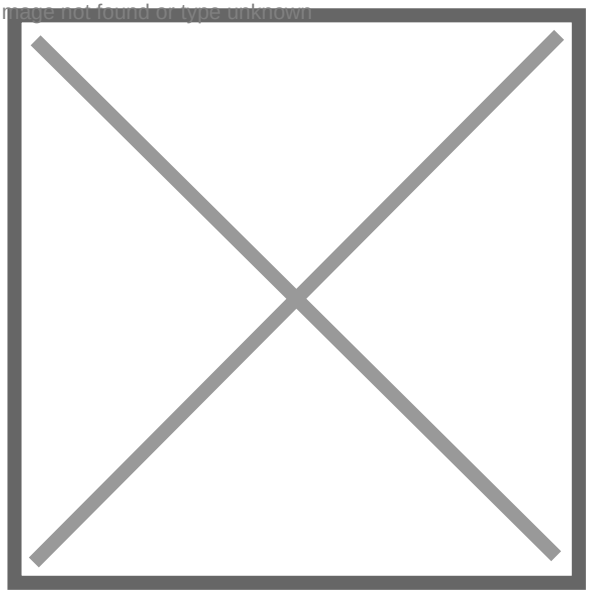

Poliarthrite et tenocinovite (invalidite ou pas)

Par **fleurs62_old**, le **16/10/2007** à **08:29**

bonjour

je suis restauratrice et depuit quelque mois jai un probleme avec mes mains et mon poigne .maintenant je suis en arret pour 3 semaines et sous cortisone
cette maladie peut t'elle etre compter en invaliditer ou pas ??
je fait arrete mon activitee (restaurant) j'ai de plus en plus mal et je ne peut me permettre de prendre une perssonne a ma place.

merci

Par **ziggy_old**, le **19/11/2007** à **20:56**

OUI LA POLYARTHRITE peut mener à l'invalidité et vous pouvez la demander. Ma mère ne peut plus utiliser ses mains depuis plusieurs années et a demandé son invalidité. Mais gare aux pièges, renseignez vous sur le nombre d'années pris en compte pour son calcul...compliqué...

Ziggy

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés